

n°19 *La lettre*

# HÉNOUVILLE

BULLETIN MUNICIPAL DES HABITANTS D'HÉNOUVILLE

*Janvier 2015*

VIE COMMUNALE - ACTUALITÉS - AGENDA - INFOS



## L'édito du maire



CHERS HÉNOUVILLAIS,

Suite aux évènements tragiques de début janvier, nous avons décidé lors de la cérémonie des vœux, mon adjointe Madame Candotto et moi, de porter notre écharpe tricolore pour marquer solennellement notre attachement à la République. Car, comme l'a rappelé notre Président, c'est la République tout entière qui a été agressée lors de l'assassinat des journalistes et dessinateurs de Charlie Hebdo.

Ces barbares ont finalement touché directement le cœur des Français car ils s'en prenaient à la source même de la démocratie: la liberté d'écrire. Quand on a beaucoup voyagé dans le monde, on constate que la liberté est fragile et souvent bafouée, les régimes totalitaires ne font généralement pas bon ménage avec l'humour surtout lorsqu'il critique ou ridiculise... je souhaite donc, à notre niveau, à Hénouville, que nous soyons unis pour défendre les acquis démocratiques que sont la liberté, l'égalité et la fraternité.

Après avoir évoqué ce que nous pourrions appeler « nos fondamentaux », revenons à nos préoccupations hénouvillaises.

Des raisons familiales ont conduit notre secrétaire générale, Madame Bodelle, à nous quitter fin décembre pour la Vendée. Une jeune secrétaire générale, Melle Emilie LEMIRE, la remplace et nous lui souhaitons de la réussite au service des Hénouvillais.

Mes vœux s'adressent bien sûr à vous tous et à ceux qui vous sont chers: vœux de bonheur et de santé, vœux de réussite pour tous les projets que vous entreprendrez.

Je remercie mes collègues adjoints et conseillers délégués qui consacrent beaucoup de temps au service de notre commune et j'adresse mes remerciements également à tout le conseil municipal pour le travail effectué avec sérieux mais aussi dans la bonne humeur.

Un merci particulier aux membres du CCAS qui se sont impliqués avec constance et discrétion dans la lourde tâche que représente l'aide auprès des Hénouvillais les plus fragiles.

Mes remerciements également au personnel communal car chacun, selon ses compétences, rend de nombreux services à la population.

Merci aux associations qui animent notre commune et félicitations à tous les bénévoles qui donnent de leur temps pour le bien-être de leurs adhérents.

Merci aux enseignants pour l'éducation et l'instruction données à nos enfants, merci aux parents d'élèves pour leur participation à la vie scolaire.

J'associe à mes remerciements les bibliothécaires, toutes bénévoles, qui 3 fois par semaine assurent une permanence, et participent activement à l'animation du périscolaire. Bref je remercie tous ceux qui dans la lumière ou dans l'ombre travaillent pour notre commune, afin qu'elle

soit très conviviale. Au nom des Hénouvillais, je les assure de toute mon estime et de ma reconnaissance.

En 2014 le lancement de l'activité périscolaire nous a mobilisés bien en amont de la rentrée de septembre: enquêtes, réunions avec l'ensemble des parents, rencontres avec les encadrants potentiels suivies d'un démarrage en septembre bien accepté par tous. Soixante cinq enfants suivent l'activité et sont répartis en cinq groupes d'effectifs équivalents dont deux groupes en maternelle.

L'encadrement est assuré par la Maison des Jeunes et de la Culture de Duclair, l'association Musique en boucle, Ludisport, Babygym, l'Association du Concours International de Clarinette Jacques Lancelot, la bibliothèque municipale avec six bibliothécaires, notre employée municipale ATSEM Rose Danet et des bénévoles compétents dans des domaines très variés.

Nous remercions la Métropole de verser une aide ponctuelle aux petites communes de 3100 €.

Le restaurant scolaire reste ouvert le mercredi midi et un accord a été passé avec le centre de loisirs de St Martin qui accueille les enfants d'Hénouville le mercredi après-midi , entre 13h30 et 18h30. Pour faciliter la démarche, le conseil municipal a accepté de prendre en charge le transport des enfants au centre de loisirs de St Martin avec notre bus scolaire.

Dans le domaine de l'urbanisme, l'aménagement de la résidence "Les poiriers" rue de Bethléem est terminé, il permettra la construction de 11 parcelles plus un ensemble de 9 pavillons locatifs. Un complément de 5 maisons voit le jour Orée de la forêt plus 19 maisons toujours Orée de la forêt mais dont l'accès portera le nom de rue des Noisetiers. Enfin 11 maisons sortent de terre à l'Ouraille. L'ensemble génère l'arrivée de 55 familles supplémentaires à Hénouville ce qui permettra d'assurer à l'école un nombre d'élèves suffisant.

En 2014 nos investissements ont été surtout destinés aux aménagements de cheminements piétonniers et je vous invite à vous reporter à la page consacrée aux différents travaux réalisés ou à venir.

Depuis le 1er janvier 2015 l'agglomération de Rouen ne s'appelle plus la Créa mais devient la Métropole Rouen Normandie. Ce n'est pas un simple changement de nom, elle se voit attribuer de nouvelles compétences. Les 71 communes qui la composent transfèrent à la Métropole la voirie, y compris les trottoirs, et l'urbanisme. Les maires continuent à signer les permis de construire mais l'instruction de la demande de permis se fait maintenant à la Métropole. Cela concerne aussi l'éclairage public, le développement économique, le logement, la culture, la lutte contre les inondations ou encore le sport.

Le but est de faire des économies, par exemple pour les travaux de voirie les marchés sont passés à une plus grande échelle qu'au niveau communal seul. Il s'agit aussi de mutualiser les moyens pour rendre un meilleur service à la population.

On ne peut que se féliciter de notre intégration à la Métropole, car l'établissement des budgets des communes s'annonce de plus en plus difficile puisqu'elles se voient confrontées au reflux de leurs ressources. L'équilibre budgétaire passe donc par la mutualisation et la baisse des investissements puisque nous refusons l'augmentation des impôts locaux.

Dans les semaines qui viennent nous allons acheter une parcelle située Rue de Bethléem sur laquelle nous espérons implanter un commerce en essayant de mesurer la rentabilité d'une telle action et, en cas d'échec, nous rechercherons un autre emploi de cette parcelle.

Enfin une dernière information, provenant de la direction des routes, qui nous concerne tous, les travaux de réparation de la RD67 dans la descente vers Saint-Martin de Boscherville seront terminés dans 3 mois !

Sachez que nous nous efforcerons, mes collègues et moi, de vous apporter une qualité de vie la meilleure possible mais les investissements futurs devront aussi être compatibles avec nos moyens financiers car notre volonté, je le répète, est toujours de ne pas augmenter nos taux d'imposition.

Je vous réitère mes vœux les meilleurs.

Votre maire Jacques DAMIEN

# LES PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SOUS LA PRÉSIDENTE DE M. BRUNO HURÉ, MAIRE, DE JUIN 2014 AU 22 NOVEMBRE 2014

Ont été votés :

## Constitution de la commission communale des impôts directs

En vue de compléter la liste (2 noms manquants) Monsieur le Maire demande s'il y a des volontaires pour compléter les effectifs

Mme LEVAVASSEUR et M. HAMEL sont candidats et retenus.

Considérant que la désignation des commissaires doit intervenir dans les deux mois qui suivent le renouvellement général des conseils municipaux, Considérant que le Conseil municipal doit procéder, à la demande de Monsieur le directeur des Services Fiscaux, à l'établissement d'une liste de contribuables comportant 12 noms pour les membres titulaires et 12 noms pour les membres suppléants parmi lesquels seront désignés six membres titulaires et six membres suppléants de la Commission communale des Impôts Directs.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, dresse la liste de présentation suivante :

Délégués titulaires	Délégués suppléants
M. DAMIEN Jacques 4 Allée de l'Orée de la Forêt - Hérouville	M. URSIN Gilbert 13 Allée du Bellay - Hérouville
M. PLANCHOU Claude 165, Route de la Mairie - Hérouville	M. BELLAMY Jean-Marc 363 Rue de Bethléem- Hérouville
M. SANNIER Daniel 7 Rue du Vallon - Hérouville	Mme PIGNE Marie-Fernande Route de la Mairie - Hérouville
M. ZWAARDEMAKER David 190 Grande Rue - Hérouville	Mme CALTRO Evelyne 10 Allée Pierre Corneille - Hérouville
Melle LASNEZ Dominique Route de Duclair - Hérouville	M. LELONG Kléber 1165 Route de Duclair - Hérouville
Mme MARICAL Marie-Claude Pré des Jonquilles - Hérouville	M. GUERINOT Jean-Claude 310 Rue Ponty - Hérouville
M. DUBUISSON Philippe 675, Rue des Saules - Hérouville	M. CHANROUX Vital 18, Chaussée St Jean - Hérouville
M. CAYZEELE Jacques 12 Allée du Bellay - Hérouville	Mme DELAMAERE Nathalie Résidence la Plaine - Hérouville
M. Paul LESEIGNEUR 1585, Route de Duclair - Hérouville	M. CRETON Daniel 450 Route de la Fontaine - Hérouville
M. DANET Gilbert 112 Chaussée la Caboterie - Hérouville	M. DANET Jean 1403, Route de Duclair - Hérouville
M. BARREAU Claude 8 Rue du Belâtre - 76840 QUEVILLON	M. HAMEL Sylvain 360, Grande Rue - Hérouville
Mme DEGREMONT Sylvie 300 Rue des Saules - Hérouville	Mme LEVAVASSEUR Astride Pré des Jonquilles- Hérouville

## Acquisition d'un lave-vaisselle pour la salle polyvalente

Vu l'inscription au Budget Primitif 2014, Vu les devis présentés par plusieurs sociétés, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte l'acquisition d'un lave-vaisselle auprès de l'entreprise BONNET THIRODE, pour un montant global TTC de 3 525.60 € (fourniture et pose comprise).

## Désignation du correspondant défense

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2121-33, Vu la circulaire ministérielle du 8 janvier 2009, Considérant l'intérêt de renforcer le lien entre l'Armée et la Nation en désignant un interlocuteur local pour toutes les questions de défense nationale, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, désigne, à l'unanimité M. Claude PLANCHOU pour assumer la fonction de correspondant défense.

## Périscolaire :

M. DAMIEN présente le retour des fiches d'inscriptions, mises à jour le 19 juin 2014, pour le premier trimestre 2014/2015 :

Pour 102 élèves, on obtient 88 réponses - 58 enfants en périscolaire - 7 enfants en garderie entre 15h30 et 16h30 - 40 enfants en garderie après le temps périscolaire

Pour le mercredi : 41 enfants prendront leur repas à la cantine.

8 enfants sont susceptibles de participer à une activité organisée le mercredi après-midi.

Une solution est trouvée avec le centre de loisirs de St Martin qui pourra accueillir des enfants de Hérouville le mercredi après midi, entre 13h30 à 18h30.

Pour faciliter la démarche, le conseil municipal accepte de prendre en charge avec le bus scolaire le dépôt des enfants au centre de loisirs de St Martin.

Le tarif est de 13 euros la séance si les parents s'engagent sur un trimestre, 14 euros au cas par cas. Le centre de loisirs fournira le goûter et assurera une aide aux devoirs de 17h30 à 18h30.

M. DAMIEN a adressé un courrier explicatif aux parents ce jour.

Il prévoit à ce stade de faire 5 groupes CM1/CM2, CE1/CE2, CP/GS, GS/MS, MS/PS. Le découpage sera fait par ordre de date de naissance et pour faire des groupes d'effectifs équivalents.

Les activités payantes retenues à ce jour sont : MJC de Duclair, Musique en boucle, Ludisport, Baby-gym . A cela s'ajoute l'encadrement d'ateli-ers par l'ATSEM, ou par des bénévoles et la bibliothèque municipale.

### Noms des lotissements Rue de Bethléem (TAM)- Allée de l'Orêt de la Forêt (RJP) :

M. DAMIEN propose de poursuivre l'attribution de noms de plantes ou d'arbres aux lotissements. M. ZWAARDEMAKER propose que ces noms de plantes ou d'arbres soient en rapport avec les lotissements eux-mêmes.

Le lotissement rue de Bethlehem prévoit la plantation de poiriers fleurs. Il sera donc nommé « Résidence des poiriers ».

Le lotissement en continuation de l'orée de la Forêt (terrain Creton) sera nommé « Résidence des noisetiers » compte tenu que des noisetiers y seront plantés en haie coupe-vent.

Le lotissement en continuation de l'orée de la Forêt (terrain Lefebvre) continuera à porter le nom de Orée de la forêt.

### CREA – Fonds d'Aides à l'Aménagement 2014 et rythmes scolaires :

Vu que la CRÉA accorde aux petites communes de moins de 4.500 habitants, une aide en fonctionnement comme en investissement.

Considérant que ce fonds est calculé par La CREA. : aide forfaitaire de 19 746 € (à toutes les communes de La CRÉA de moins de 2000 habitants plus une aide calculée au prorata de la population) et une aide exceptionnelle pour les rythmes scolaires de 3 101 € soit un total 22 847 €.

Il est proposé aux élus :

- de demander un fonds de concours en section de fonctionnement à La CREA à hauteur de 22 847 € en vue de participer au financement de l'entretien des bâtiments communaux (salle polyvalente, Maison des Associations, Mairie, Ecoles, Bibliothèque municipale...) et des activités périscolaires.

La demande est acceptée à l'unanimité.

### LUDISPORTS Convention et demande de subvention auprès du département 76

Considérant :

- Que la décision a été prise de transférer aux communes la compétence Ludisports 76 depuis deux ans,

- Qu'il appartient désormais aux communes d'adhérer directement au dispositif,

- Que le pôle de proximité de Duclair propose d'assurer, pour le compte des communes le souhaitant et à l'appui d'une convention à intervenir avec La CREA, le suivi du dispositif, la coordination de la logistique et la mutualisation des équipements,

le conseil municipal, à l'unanimité,

- Souhaite participer à l'opération Ludisports 76 pour l'année scolaire 2014-2015,

- Approuve l'adhésion de la commune à l'Association Profession Sport et Jeunesse 76 (APSJ 76) ainsi que le paiement de la cotisation annuelle, dont le montant s'élève à 36.00 €,

- Approuve le projet de convention type à intervenir avec le prestataire labellisé APSJ 76,

- Sollicite de l'APSJ 76 une mise à disposition d'éducateurs sportifs sur la base de frais de gestion de l'ordre de 10% de la rémunération brute de l'intervenant,

- Arrête la rémunération nette horaire de l'éducateur à 20 €, y compris les congés payés et la prime de précarité,

- Décide de rembourser les frais de déplacement de l'éducateur à partir de 5 kms jusqu'à 30 kms (aller-retour) sur la base de 0,25 €/km.

### Aménagement des trottoirs

Les travaux initialement prévus Route de Saint-Martin de Boscherville devront être reportés après ceux réalisés pour les Bassins Versants.

D'autres travaux doivent être programmés tels que la remise en état des trottoirs afin de respecter nos engagements de travaux dans le cadre du marché CREA.

Il est proposé de remettre en état les trottoirs de la route de la mairie et de la route de La Fontaine jusqu'à la Rue du Stade.

Après en avoir délibéré, les élus acceptent à l'unanimité les travaux de voirie pour un montant total TTC de 75 685.03 €.

### Contrat illuminations de Noël - 2014/2017

Monsieur le Maire expose que le contrat arrive à expiration. La commune dispose donc de 15 illuminations, dont le coût de montage et démontage s'élève à 1720 € TTC/an

Le nouveau contrat propose 30 illuminations dont 1 « joyeuses fêtes » et guirlande bleue pour la mairie pour un montant global de 7653 € TTC.

Compte tenu du montant élevé, Monsieur le Maire propose plutôt 29 illuminations sans celles prévues pour la mairie, pour un montant global de 5819 € TTC.

Après en avoir délibéré, les élus acceptent à la majorité (2 Abstentions – 13 POUR) le nouveau contrat pour un montant de 5819 € TTC.

### Tarifs communaux 2015

CIMETIERE		COLUMBARIUM	
15 ans	117 €	15 ans	592 €
30 ans	234 €	30 ans	709 €
50 ans	391 €	50 ans	866 €

CANTINE	Adultes	Familles 1 à 2 enfants	Familles + 3 enfants	GARDERIE	A L'HEURE
	Tarifs	3.63 €	3.18 €		2.73 €

#### Location des salles municipales

Petite Salle	Hénoouvillais		Entreprises et associations hors commune	
	Été*	Hiver*	été	hiver
Une journée	154 €	188 €	202 €	234 €
Deux jours	234 €	279 €	276 €	341 €
Grande Salle	Hénoouvillais		Entreprises et associations hors commune	
	été	hiver	été	hiver
Une journée	444 €	533 €	845 €	1 014 €
Deux jours	586 €	703 €	1 094 €	1 313 €
Vin d'honneur	355 €	426 €	673 €	808 €
Salle culturelle*	Hénoouvillais			
	été	hiver		
Vin d'honneur	206 €	223 €		

Sous la présidence de M. Jacques DAMIEN, maire, depuis le 22 novembre 2014

### Désignation des représentants du conseil municipal au conseil d'administration du CCAS

Monsieur le Maire rappelle que suite à la démission de Monsieur Bruno HURÉ du poste de Maire, ce dernier n'est plus président de droit du CCAS et qu'il convient de désigner une personne pour prendre la place de Monsieur Jacques DAMIEN, élu Maire, qui lui devient Président de droit du CCAS. Considérant l'accord formulé par M. Bruno HURÉ lors du précédent conseil municipal pour faire partie du Conseil d'administration du CCAS il est proposé de délibérer sur sa demande pour pallier à la vacance.

M. Bruno HURÉ est élu membre du CCAS à l'unanimité

### Nomination de la directrice de la Régie des Transports

Monsieur le Maire informe les élus que suite à un changement de procédure au sein de la DREAL, il convient désormais de procéder à la nomination de la directrice de la Régie transport par délibération du conseil municipal. C'est pourquoi, il est sollicité l'approbation des élus pour la nomination à ce poste de Mme Emilie LEMIRE en remplacement de Mme Sophie BODELLE. Le Conseil municipal approuve à l'unanimité la nomination de Madame Emilie LEMIRE.

### Abribus place Bethléem

Des devis nous sont parvenus en mairie concernant la réhabilitation de la toiture de l'abri bus. Le premier émanant de « Pimont Couverture » pour un montant de 3536 € n'a pas été retenu. Le second provenant de « Techni-toit » correspondant à 1845 € est retenu et va être engagé afin d'être réalisé en 2015.

### TV école maternelle

Un écran de télévision ainsi qu'un support et un lecteur DVD / Blu-ray vont être installés dans la salle de motricité afin de permettre la projection de films.

Un devis réalisé par la société BERSOULT pour un montant de 956 euros TTC a été retenu et va être engagé afin d'être réalisé en 2015.

### Rencontre avec M. Le BELLER (Directeur du Pôle de Proximité Austreberthe-Cailly de la Métropole)

Lors de cette rencontre, un point a été fait sur le transfert de compétences vers la Métropole. Un envoi de données a été transmis en Mairie, Monsieur le Maire en fait une lecture et une explication est réalisée sur les montants, il précise que la Métropole va prendre des compétences notamment dans les domaines de l'urbanisme, de la voirie, ainsi que de l'éclairage public. Un logiciel va être mis en place avec la Métropole afin de transmettre les requêtes des administrés et une formation sera réalisée auprès du secrétariat de la mairie.



# Evolution de la taxe des ordures ménagères

Depuis 2011 les habitants du canton de Duclair paient la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) de la CREA.

Les anciens membres de la Communauté de communes Seine Austreberthe, dont Hénouville, faisaient en effet partie des vingt-quatre communes de la CREA qui ne la payaient pas encore.

Les habitants du canton paient maintenant, avec leur taxe foncière, la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères). La taxe est imputable à toutes les communes du canton. Cette décision a été définitivement entérinée lors du conseil de la CREA du 28 mars 2011.

SON TAUX est à 7,75 % sur l'ensemble de la CREA.

Dans le canton, les communes ne disposaient pas à proprement parler de TEOM. Elles piochaient en effet dans d'autres taxes (habitation et foncier bâti) pour subvenir à ce besoin précis.

Mais les habitants n'ont pas eu à payer cette charge du jour au lendemain: celle-ci est progressive et en augmentation de 0,78% chaque année pendant 10 ans afin d'uniformiser les taxes sur l'ensemble de la CREA.

Par ailleurs, les communes du canton ont reçu une compensation, suite à l'arrivée de la taxe. Elle sera équivalente au produit de la municipalité et donc progressive également. Chaque commune en aura une utilisation qui lui est propre. A Hénouville, nous avons décidé d'abaisser le montant du foncier bâti d'un montant équivalent à la compensation reçue de la CREA.

## Exemple concret d'un habitant d'Hénouville :

Année	Base	Foncier bâti commune		Ordures ménagères		Total
		Taux	Cotisation	Taux	Cotisation	
2010	1 562 €	33,36%	521 €	0	- €	521 €
2011	1 593 €	32,58%	519 €	0,78%	12 €	531 €
2012	1 621 €	31,85%	516 €	1,70%	28 €	544 €
2013	1 650 €	31,15%	514 €	2,64%	44 €	558 €
2014	1 665 €	30,46%	507 €	3,41%	57 €	564 €

Si la commune n'avait pas baissé le taux de la taxe du foncier bâti le montant de la cotisation aurait été le suivant :

Année	Base	Foncier bâti commune	
		Taux	Cotisation
2010	1 562 €	33,36%	521 €
2011	1 593 €	33,36%	531 €
2012	1 621 €	33,36%	541 €
2013	1 650 €	33,36%	550 €
2014	1 665 €	33,36%	555 €

On constate que la baisse des taux communaux couvre presque totalement la hausse des cotisations des ordures ménagères.

Soulignons que la hausse résulte aussi de l'application du taux de revalorisation des valeurs locatives cadastrales votées chaque année par l'Etat

# Hénouville dans la Métropole Rouen Normandie



Nouvelle étape dans l'histoire de l'intercommunalité de l'agglomération :

C'est à partir du 1er janvier 2015 que notre agglomération adopte le nom de Métropole Rouen Normandie. Cette nouvelle forme de statut va permettre la construction d'une coopération entre 71 communes membres de la Métropole dont fait partie Hénouville.

500.000 personnes sont concernées dans ce territoire communautaire. Bien évidemment, pour garantir la proximité des citoyens auprès de cette nouvelle organisation, la Métropole Rouen Normandie est divisée en 5 pôles de proximité d'environ 100 000 personnes chacun. C'est grâce à ce mode d'organisation validé par l'ensemble des

élus communautaires que les préoccupations quotidiennes des habitants seront traitées.

La création de cette Métropole Rouen Normandie génère un transfert de compétences qui impacte directement le cadre de vie de notre commune en particulier sur la voirie au titre de l'entretien, de la rénovation et sa création.

Un accès au site « Ma métropole » est mis à disposition des communes membres afin que chacun d'entre vous puisse déposer vos requêtes portant sur des problèmes liés à la voirie, à l'éclairage public, à la collecte des déchets, l'eau et l'assainissement.

**REUNION PUBLIQUE  
JEUDI 2 AVRIL 13H00  
A 20H00  
SALLE POLYVALENTE**

## Groupe scolaire Jean Ferrat



### **Ecole maternelle**

Le mardi 16 décembre après-midi, dans la salle culturelle, les enfants de l'école maternelle ont assisté à un spectacle sur le thème des jouets et Noël, en présence de parents et d'élus municipaux. L'interactivité des enfants avec la comédienne était spontanée.

### **Ecole élémentaire**

A la suite du déjeuner, le vendredi

19 décembre, après quelques chants dans le restaurant scolaire, les élèves de l'école élémentaire ont investi la salle culturelle. Les écoliers de chacune des trois classes ont donné en avant-première une représentation des courtes pièces de théâtre qu'ils travaillent avec leurs professeurs, devant leurs camarades, des parents et des élus municipaux. L'enthousiasme montré par les acteurs

est de bon augure pour leurs prochains spectacles.

Pendant les vacances scolaires de fin d'année, tous les éclairages des salles de classe et des couloirs de l'école élémentaire ont été remplacés dans le cadre de la mise en sécurité des installations, des élèves, de leurs maîtres et des agents communaux.

# Activités périscolaires - 2ème trimestre

Les lundis, mardis, jeudis, de 15h35 à 16h30, les animateurs rémunérés ou bénévoles continuent de proposer musique, sports, jeux, activités culturelles... aux 62 élèves inscrits, répartis en 5 groupes. Nombre proche de celui du 1er trimestre, ce qui témoigne de la confiance accordée par les familles à la Municipalité pour ses choix dans l'organisation du temps périscolaire.

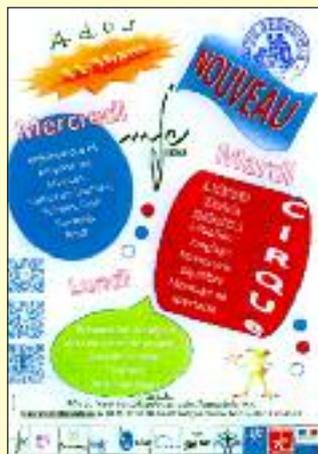
## ADOLESCENTS 11-16 ANS ET CESAJE

(Contrat Educatif Seine-Austreberthe pour la Jeunesse).

Dans le cadre du partenariat avec la MJC de Duclair, Anthony, l'animateur responsable des « Ados 11-16 ans » invite les collégien(ne)s à le rejoindre le lundi et le mardi au foyer du collège Flaubert de Duclair de 14h45 à 17h30 et le mercredi après-midi au point Jeunesse de la MJC pour mettre en place avec eux les activités collectives et les sorties choisies. (Dépliant reproduit ci-contre, disponible en mairie).

Pendant les vacances scolaires de printemps, du 3 au 8 mai 2015, un séjour en République Tchèque est envisagé, n'hésitez pas à vous investir dans sa préparation si ce voyage vous intéresse. Contactez Anthony à la MJC au 06 17 20 45 27 ou 02 35 37 56 80. (Dépliant reproduit ci-contre, disponible en mairie).

Pour tout renseignement en mairie, Daniel SANNIER, Adjoint au Maire, en charge de la Jeunesse est à votre disposition.



## Commande d'hiver de plants d'essences locales pour haies ou autres plantations auprès du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande

Service proposé aux habitants de son territoire, le Parc naturel régional organise chaque année deux commandes groupées, l'une en novembre, l'autre en février, auprès d'un pépiniériste sélectionné dans le cadre d'un marché public.

Ce service permet de disposer de plants d'essences locales de qualité, pour un coût mesuré.

Pour aider dans le choix des arbres et arbustes, des conseils paysagers peuvent être apportés par Samuel Cisse, technicien paysagiste du Parc :

Tél. 02 35 37 23 16

e-mail : samuel.cisse@pnr-seine-normande.com

Pour obtenir la liste détaillée des plants, les tarifs et les dates précises, contacter la Mairie ou consulter le site Internet du Parc naturel régional :

<http://www.pnr-seine-normande.com/actualite-commandez-vos-plants-dessences-locales-42.html>

La liste des plants proposés est téléchargeable en suivant le lien :

<http://www.pnr-seine-normande.com/upload/me->

[dias/cataloguea3automne14.pdf](http://www.pnr-seine-normande.com/upload/medias/cataloguea3automne14.pdf)

Le bon de commande imprimé, rempli, signé sera retourné à la Maison du Parc (tél. 02 35 37 23 16 fax 02 35 37 39 70) [Maison du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande 76940 Notre-Dame-de-Bliquetuit] :

<http://www.pnr-seine-normande.com/upload/medias/bdca4automne14.pdf>

[catalogue et bon de commande disponibles aussi en mairie]

**Date limite pour les bons de commande : vendredi 13 février 2015.**

**Livraison des plants à la Maison du Parc : vendredi 27 février (de 8 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h) et samedi 28 février (de 9 h à 12 h).**

Le règlement se fera à la réception des fournitures, à la Maison du Parc, par chèque uniquement, à l'ordre de la pépinière.





## Accueil des écoliers

L'**accueil des Ecoliers**, Association loi 1901, accueille les enfants de Saint Martin de Boscherville et des communes environnantes en garderie, le matin (de 7h30 à 8h45) et le soir après chaque journée d'école (de 16h30 à 19h00) et le mercredi après-midi et une semaine lors des vacances scolaires en centre de loisirs.

Environ **100 enfants** différents fréquentent l'association

- 45 enfants\* le matin en garderie
- 47 enfants\* le soir en garderie
- 18 enfants\* le mercredi après-midi en centre de loisirs
- 40 enfants\* pendant les vacances scolaires en centre de loisirs

\*Moyenne établie sur les derniers mois de fonctionnement

Cette année, l'association s'est investie dans l'organisation des activités périscolaires suite à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires en septembre 2014 dans la commune. Ainsi, l'association propose désormais chaque soir, une activité **Jeux et Devoirs** et a ouvert un **centre de loisirs le mercredi après-midi de 13h30 à 18h30**.

### Alors, que fait-on à l'accueil des Ecoliers ?

Des **activités innovantes** sont proposées aux enfants – jeux Fort Boyard, sortie au H2O, sortie en forêt, visite du Muséum d'Histoire Naturelle, cinéma, sortie sur le thème de la Pomme au Clos des Citots, semaine consacrée au théâtre, diverses activités manuelles, cuisine, etc.



### Une équipe d'animation renouvelée

- Benoîte ROMAND, Directrice
- Corinne DECONIHOUT, Animatrice
- Lola PENALVERT, Animatrice



### Renseignements et inscriptions à l'Accueil des Ecoliers :

17 chaussée St Georges 76 840 - St Martin-de-Boscherville - Tél : 02.35.32.92.43.  
Email : [accueildesecoliers@gmail.com](mailto:accueildesecoliers@gmail.com) - Blog : <http://accueildesecoliers.blogspot.fr/>



## Travaux et investissements

Nous avons programmé des travaux pour une seconde tranche concernant la Route de Saint-Martin de Boscherville depuis la Rue de Bethléem jusqu'à la résidence Pierre Corneille suivie d'une troisième jusqu'au carrefour RD86-RD67.

Des études conjointes menées par la CREA et le Syndicat de bassins versants dans le cadre de la lutte contre le ruissellement ont conclu à la nécessité de prévoir un assainissement pluvial plus conséquent, notamment une canalisation de diamètre 400, et surtout d'attendre la réalisation d'un exutoire suffisant par le Syndicat de bassins versants. Afin de ne pas payer de pénalité de dédit, puisque nous étions engagés dans un marché global CREA avec d'autres communes, nous avons avancé d'autres travaux notamment Route de la Mairie et Route de la Fontaine pour la remise en état des trottoirs.

L'enfouissement des réseaux ou l'amélioration de l'éclairage public se sont poursuivis Grande rue, sente piétonne rue du Stade jusqu'au Pré des jonquilles et Route de la mairie entre la Résidence des tilleuls et le carrefour RD67-RD86.

L'amélioration de la sécurité de la RD982 s'est poursuivie par la limitation de la vitesse autorisée à 70 km/h dans les zones habitées, mais il faut reconnaître que cette route reste malheureusement dangereuse.

Nous avons acheté un véhicule Renault benne, un lave vaisselle pour la salle polyvalente, un téléviseur accompagné d'un lecteur Blu-Ray pour l'école maternelle et remplacé des fenêtres à l'école élémentaire.

Que réserve l'avenir ?

Les mâts de l'éclairage du tennis extérieur seront changés courant janvier et les travaux de réhabilitation du presbytère vont se terminer très prochainement.

Tous les investissements précités sont des restes à réaliser du budget 2014 qui ont obtenu l'aval du conseil municipal.

En revanche les projets suivants doivent être étudiés et confirmés lors du vote du budget 2015 par le conseil municipal: isolation du hall d'entrée de l'école élémentaire et réparation du clocher de l'église, opération onéreuse mais que nous ne pouvons pas reporter indéfiniment, ne serait-ce que pour des raisons de sécurité. D'autres investissements seront réalisés en fonction des possibilités budgétaires attendues.



Quelques images réalisées par notre personnel communal



# FORUM DES ASSOCIATIONS

## DU SAMEDI 6 SEPTEMBRE

Toujours attendu pour l'inscription à des activités telles que la musique, la danse, la gymnastique etc... le forum des associations permet la visite des habitants fidèles à ce rendez-vous pour échanger avec les bénévoles des associations.

Des associations souhaitent que la formule actuelle soit révisée. La nouvelle équipe municipale prendra le temps de prendre en compte les observations formulées pour la suite.

L'équipe municipale profite de ce moment pour inviter les nouveaux habitants de notre commune afin de leur souhaiter « la bienvenue »,



les médaillés du travail pour les « honorer » et offrir à chacun d'entre eux l'ouvrage de M. Hangard dont le titre est « Pages d'Histoire d'un village seminomarin : Hénouville » pour les messieurs et un bouquet de fleurs pour les dames.

Ainsi, pour clore la journée, un « pot de l'amitié » est offert à tous les présents.

L'ouvrage de M. Hangard désigné ci-dessus est disponible à l'accueil de la mairie au prix de 14€80. Cet ouvrage nous donne de nombreux éclairages sur l'histoire de notre village.

## Exposition artistique des 15 et 16 novembre

Une bonne cinquantaine d'artistes locaux et régionaux ont pu exposer à Hénouville dans notre salle polyvalente rénovée et très appréciée. Cette manifestation, pilotée par Jean-Marc Bellamy, élu du conseil municipal, est devenue un véritable lieu d'échanges entre les artistes reconnaissants de l'accueil qui leur est offert. Un nombre de plus en plus important de visiteurs vient de l'agglomération. Ce moment permet à tous les types d'art de s'exprimer dans un cadre unique. L'art de la peinture, aquarelles, pastels, acrylique, huile, l'art de la sculpture sur bois et céramique, l'art de faire de l'encadrement, l'art de la création de bijoux, l'art d'imaginer des objets avec différents matériaux, enfin la créativité dans toutes ses formes. Chacun peut apprécier l'Art à sa manière.



Cette manifestation demande une préparation importante sur une longue période de la part du personnel, une mise à disposition de moyens humains et matériel par la municipalité. Un grand merci à tous, acteurs et spectateurs !

# Repas des Aînés *Dimanche 19 octobre*

Ces moments de convivialité sont très importants pour nos Hénouvillais. Cette année encore, Plus de 100 personnes inscrites. L'organisation de cette journée est assurée par le Centre Communal d'Action Sociale. Le service est fait par le personnel municipal qui connaît l'ensemble des personnes présentes et c'est toujours de petites conversations sympathiques ; bien entendu, l'ensemble des membres du CCAS et des élus de l'équipe municipale participent à l'installation de la salle avec grand plaisir pour que ce moment soit chaleureux, moment de bonheur à ne pas manquer.



## **SEMAINE SOLIDAIRE INTERNATIONALE du 20 au 22 novembre**

C'est grâce à la M.J.C. de Duclair que cette semaine a été organisée à la salle polyvalente. Grande richesse sur le programme que ce soit au titre d'une conférence- débat avec la participation des « électriciens sans frontière », que ce soit au titre des associations qui exposaient, que ce soit au titre des prestations de l'ensemble vocal et du chœur gospel du Conservatoire du Val de Seine du Trait, un concert solidaire au profit de l'association Transfert de Duclair, dans l'église de notre village.

La solidarité ne doit pas être qu'un mot. C'est la raison pour laquelle deux opérations de collecte de vêtements, couvertures ont été assurées au bénéfice du « Samu Social » dont la présidente Dominique Lasnez est bien connue de tous les Hénouvillais.

**Dominique LASNEZ, Présidente, et son Conseil d'Administration, de l'Association Autobus Samusocial de Rouen, remercient du fond du cœur, Monsieur le Maire et son Conseil municipal, le club « Au fil du temps » et tous les habitants de la commune, de leur grande générosité et de leur solidarité envers notre association.**

**J'ajoute aussi que nos bénéficiaires qui demandent un produit d'hygiène, une couverture, une paire de chaussettes, ou autres ... savent d'où ça vient et vous en remercient tous.**

**Sachez qu'ils sont très reconnaissants.**

**Encore un grand merci à vous tous.**

**L'ASSOCIATION "AU FIL DU TEMPS"  
VOUS PROPOSE TROIS PROJECTIONS  
SALLE CULTURELLE D'HÉNOUVILLE  
LE SAMEDI 14 FÉVRIER 2015**

**1) UNE REPRISE  
"LE JARDIN DES PRÉS" À 15 H  
(DURÉE 38')**

**2) UN NOUVEAU FILM  
"CAP SUR LA CORSE" À 17 H ET EN SOIRÉE À 20 H 30  
(DURÉE 1 H 30)**

**FILMS RÉALISÉS EN VIDÉO HAUTE DÉFINITION PAR  
JACQUES ET NADINE DAMIEN  
PARTICIPATION LIBRE AU PROFIT DE L'ASSOCIATION.**

Tout d'abord à 15 h les personnes qui, non disponibles en novembre, n'avaient pas pu voir le film "Le jardin des prés" réalisé au cours des 4 saisons dans le jardin de M. et Mme Pessy, se verront proposer une nouvelle projection, la dernière à Hénouville.

Ensuite à 17 h et 20 h 30 un nouveau film, "Cap sur la Corse", vous fera découvrir les plus beaux coins de cette île : Bonifacio à l'extrême sud, magnifiquement décrite par Maupassant, Ajaccio et le fantôme de Napoléon Bonaparte, Porto et son golfe sublime, les calanques de Piana, Bastia, l'ancien bastion de l'envahisseur génois, Saint-Florent et sa citadelle circulaire, le golfe de Girolata et la presqu'île volcanique de Scandola aux couleurs fantasmagoriques, mais aussi les montagnes de l'intérieur dont un poète a dit que la Corse "tissait là en secret ses plus beaux firmaments".

Les auteurs du film ont beaucoup randonnée, ce qui leur a permis de filmer des sites remarquables peu fréquentés, surtout hors saison, par exemple le désert des Agriates et son sentier côtier ou la vallée du Fango classée Natura 2000.

Toutes les musiques sont corses et créent une atmosphère locale authentique.





## 32<sup>ème</sup> MARCHÉ DU NIGER

Les 29 et 30 Novembre 2014 s'est déroulé le traditionnel MARCHÉ DE NOËL dans la belle salle polyvalente rénovée, avec une disposition nouvelle. Au cœur du marché, outre le salon de thé, alimenté par les super-pâtisseries du village, une formule de restauration le midi a remporté un franc succès grâce à l'organisation remarquable de Claudine et Michèle. L'ambiance était très conviviale et le menu apprécié... les places ont manqué.

Les stands habituels mais comportant des innovations ont permis aux nombreux visiteurs de faire leur choix et d'apprécier l'animation musicale du GROUPE M.U. assistée par les enfants déguisés en bergers de Provence.

Pour cette évocation de la Provence, avec ses traditions d'antan, on pouvait trouver le blé de la Sainte Barbe, les mendiants au chocolat, les 13 desserts, les pâtisseries provençales et la lavande déclinée sous toutes ses formes. Nous remercions la municipalité



qui soutient cette action en apportant sa logistique et le prêt de la salle.

Ce 32<sup>ème</sup> MARCHÉ DE NOËL a remporté un franc succès avec la mobilisation de tout le village et nous permet de continuer notre parrainage auprès des orphelins pris en charge par la Mission au Foyer "VIENS et DEVIENS" de NIAMEY au NIGER et d'apporter notre aide au Foyer d'Accueil MERE-ENFANTS de ST CHAMOND (Loire).

Les Amis du Niger constituent de-

puis 32 ans une chaîne d'amitié tournée vers la solidarité. Les activités en ateliers ou à la maison vont reprendre et cela selon les possibilités de chacun, tout au long de l'année ou ponctuellement pour préparer le prochain marché de NOËL qui aura lieu : les 28 et 29 novembre 2015.

Nous accueillons toutes les bonnes volontés avec ou sans talent particulier, l'échange des compétences nous enrichit tous. Yvette DUFOUR et les amis du NIGER. T. 06 71 14 37 95



## AU FIL DU TEMPS

L'Assemblée Générale s'est tenue le jeudi 8 Janvier en présence de 83 membres, dont Mme CANDOTTO, MM. DAMIEN, HURE, PLANCHOU et URSIN élus municipaux et membres du club.

Le rapport moral mit l'accent sur le dynamisme de ces « vieux » ... toujours jeunes. L'AMITIE, les ECHANGES et la SOLIDARITE animent ce club. (3 sorties d'une journée, 1 semaine dans les Pyrénées franco-espagnoles, 1 repas, 1 après-midi vidéo qui complètent les après-midi récréatifs des 1ers et 3èmes jeudis de chaque mois).

N'oublions pas les temps forts que furent nos implications dans 3 manifestations majeures.

- L' expo-mémoire d'une semaine sur le conflit de 14-18.

- La seconde édition du « déjeuner sur l'herbe » dans le cadre enchanteur des Bords de Seine qui a ravi les 180

participants dont des peintres et des musiciens : c'était le 14 Juillet.

- Le thé dansant du 25 Novembre avec ses 170 participants - Avoir de 4,86,38 Euros au profit du Téléthon. Téléthon qui sera complété par l'organisation d'une tartiflette solidaire qui a réuni 260 Convives. (2.850,46 Euros vont être remis au Téléthon).

Au cours de ce repas solidaire, M.DAMIEN a remis la médaille de la commune à Mme la présidente du SAMU SOCIAL, et ce après que Gérard LAILLIER – Pt du club – eut présenté son amie en ces termes :

Extraits : .... « Cette humaniste est connue de tous les Hénouvillais .... ou presque .... C'est en 1951 qu'elle arriva à Hénouville, y fut scolarisée .... elle fut également Conseillère Municipale. Elle participe toujours au C.C.A.S. .... , mon épouse et moi-même sommes très fiers, très honorés de la compter parmi nos amis... » et de conclure : « VIVRE tout simplement pour que d'autres puissent VIVRE ». Cette citation de GANDHI pourrait lui être attribuée.

Mme Dominique LASNEZ, très émue, reçut une ovation, vent debout, de toute l'assistance .

Après l'approbation des rapports, des projets sont en cours d'élaboration.

Galettes, mandarines, chocolats.... Et bonne humeur conclurent cet instant festif.



# APECHE



Les membres de l'APECHE vous souhaitent une excellente année 2015 .

Nous remercions particulièrement celles et ceux qui ont contribué cette année à l'animation et à la récolte de fonds. Ceux-ci permettent de participer au financement de spectacles, sorties scolaires, projets pédagogiques pour les enfants des écoles Maternelle et Élémentaire Jean Ferrat. Ainsi, l'association a reversé des fonds aux deux écoles à l'occasion de cette rentrée. L'APECHE va également apporter une contribution financière pour permettre une sortie scolaire prévue en juin .

## TROIS ÉVÉNEMENTS ONT DÉJÀ EU LIEU DEPUIS LA RENTRÉE :

### PROJECTION D UN FILM SUR LE JARDIN DES PRÉS À HÉNOUVILLE

Cette projection d'une qualité remarquable, présentée par Jacques et Nadine Damien attire désormais chaque année un public conquis.

### VENTE DE CHOCOLATS

Les gourmands sont les bienvenus pour cette opération qui rencontre un succès constant. 25% des bénéfices sont reversés pour les écoles.

### GALETTE DES ROIS

Vente par les enfants de grilles de 10 cases avec 1 galette gagnante par grille complétée + tirage au sort d'un gros lot, cette année, il s'agit une station d'accueil. Les heureux gagnants ont pu déguster leur galette le 16 janvier.

## ÉVÉNEMENTS À VENIR :

### CARNAVAL DES ENFANTS

Le samedi 7 février avec défilé costumé clôturé par le traditionnel partage de crêpes et chocolat chaud offerts par l'APECHE. Le Comité des Fêtes s'associe depuis plusieurs années à l'organisation matérielle de cet événement afin que les enfants puissent circuler en sécurité dans la commune. Petits et grands peuvent rejoindre le défilé !!

### VENTE DE FLEURS ANNUELLES EN POTÉES

Le vendredi 15 mai de 15h30 à 20h devant les écoles. Le rapport qualité-prix des compositions étant au rendez-vous, les acheteurs furent nombreux les années précédentes, notez bien cette date !

### KERMESSE DES ÉCOLES

Samedi 27 juin, moment de partage très attendu des enfants, instants de convivialité assurés.

N'hésitez pas à nous contacter pour nous apporter des bras ou des idées, une heure de votre temps ou plus, vous serez les bienvenus, bonne humeur garantie !

L'équipe de l'APECHE  
@ : asso.lapeche@laposte.net

# Jardin des Prés

Mettre sur vos agendas : les « rendez-vous au Jardin des Prés » qui auront lieu les 5, 6 et 7 juin 2015.  
Le jardin des prés sera ouvert le 5 juin de 14h à 18h, les 6 et 7 juin de 10h à 12h et de 13h30 à 18h.  
La recette provenant des entrées (8 EUR pour les adultes, gratuite pour les enfants) est versée au profit de la Fondation Charles Nicolle.

## Quelques mots sur la Fondation Charles Nicolle

Succédant à l'Association, la fondation Charles-Nicolle a été créée par décret du 5 juillet avec parution au journal officiel le 7 juillet 2012. La Fondation, qui porte le nom du prix Nobel de médecine normand, Charles-Nicolle, a pour but de contribuer à l'équipement innovant et de recherche dans tous les domaines : cancérologie, cardiologie, neurologie, psychiatrie, pédiatrie... pour offrir aux Hauts-Normands l'excellence technologique en ayant un projet d'envergure, celui d'acquérir un robot chirurgical. L'environnement et l'infrastructure seront rapidement opérationnels et sont déjà prévus au sein d'un bloc pluridisciplinaire.

**Monsieur et Madame PESSY**  
860 route de ST-Martin  
76840 Hénouville le Haut.

[www.fondation-charlesnicolle.fr](http://www.fondation-charlesnicolle.fr)  
[www.geraniums-vivaces.fr](http://www.geraniums-vivaces.fr)



# LE RELAIS DES ARTS

Le Relais des Arts d'HÉNOUVILLE vous propose différentes activités à la maison des associations, route de la Mairie.

- Le lundi de 14h à 16h : cours d'encadrement et de cartonnage animé par Nicole CAILLY.

- NOUVEAU le mardi après-midi : pratique libre de vos loisirs : broderie, scrapbooking, couture, jeux de société, sculpture, lecture...

- Le samedi de 9h30 à 11h30 : cours de peinture et d'arts plastiques animé par Anne-Michèle LOROT.

- NOUVEAU un samedi par mois de 14h à 16h : cours d'art floral animé par Patricia VARIN.

Des places sont encore disponibles, c'est le moment de venir nous voir à l'atelier pendant les horaires des activi-

tés pour découvrir tout ce que vous pourrez réaliser en passant un bon moment au sein d'un groupe sympathique.



## Vous pouvez contacter :

- Catherine HURÉ : 02 35 32 01 15  
ou 06 81 11 99 48 pour l'encadrement et l'art floral

- Françoise CAMPARD : 02 35 34 66 58  
ou Martine SAINT-CLAIR : 02 35 60 79 39  
pour la pratique libre des loisirs

- Dominique VASSELIN : 06 86 46 96



## Association Gymnastique et Danse d'Hénouville

### HORAIRES DES COURS ADULTES (+ DE 18 ANS)

Mardi 9h30-10h30	Renforcement musculaire	Avec Sandra
Mardi 18h30-19h30	Zumba	Avec Claudia
Mardi 19h30-20h30	Gym tonique	Avec Claudia
Jeudi 14h-15h30	Marche Nordique	Avec Lydie
Jeudi 19h45-20h45	Zumba - Gym tonique	Avec Audran
Vendredi 9h30-10h30	Gym douce – Pilates	Avec Sandra
Samedi 9h30-10h30	Renforcement musculaire-Stretching	Avec Audran

Notre association compte 112 adhérents.

Nous essayons de diversifier nos activités. Les nouveaux cours des vendredi et samedi matin remportent un vif succès.

Il est encore possible de s'inscrire sur les cours du mardi soir.

### APRES-MIDI RECREATIF SAMEDI 24 JANVIER 2015 14H – 16H

Nous proposons aux adhérents et aux non adhérents de venir se détendre en participant à une séance gratuite de danses en ligne – country.

Cette séance sera encadrée par une animatrice de la Maison des Jeunes et de la Culture de Duclair dont la précédente prestation avait été très appréciée.

Nous vous accueillerons dans la grande salle polyvalente à partir de 13h45.

**SI VOUS ETES INTERESSES INSCRIVEZ-VOUS EN CONTACTANT UN MEMBRE DU BUREAU.**

Silviane Borfiga	02 35 32 05 92	Catherine Cayzele	02 35 32 10 15
Anne Guillerm	02 35 32 72 56	Catherine Huré	02 35 32 01 15
Fabienne Passilly	06 79 57 58 62	fabienne.passilly@orange.fr	

## Tennis Club Hénouville

Les fêtes sont terminées, vous avez décidé de reprendre le sport, le TCH vous propose des cours de tennis avec Ludovic (notre professeur Diplômé d'Etat) pour les ados, et les adultes tous les mercredis à partir de 17h00.

1 court intérieur et 1 court extérieur, tous deux éclairés vous attendent.

Pour les compétiteurs nous engageons une équipe sénior masculine dans le championnat départemental, faites vous connaître si vous êtes intéressés.

Si une équipe féminine est tentée par la compétition, le TCH l'accompagnera.

Pour toutes informations, contactez nous par email [tch76@hotmail.fr](mailto:tch76@hotmail.fr)





## LE CENTENAIRE DE LA GUERRE DE 14-18

Comme tous les Hénouvillais ont pu le constater lors de l'exposition « Hénouville et la Guerre de 1914-1918 » dans la Salle Polyvalente qui a été présentée au public du 6 au 11 novembre dernier, notre commune s'est largement inscrite dans le vaste mouvement national de commémoration du Centenaire de la « Grande Guerre ». Initiée par la Société Libre d'Émulation de Rouen et son représentant local – Hubert Hangard – et organisée par la municipalité, cette manifestation a rencontré un franc et large succès : elle a été visitée par pas moins de 500 personnes, sans compter les nombreuses personnalités qui sont venues participer non seulement à son inauguration mais aussi à son soutien.

Il faut dire que l'exposition a été enrichie par de nombreux et magnifiques objets et documents présentés par l'Association philatélique et cartophile du Trait, découverte par le Président de l'association "Au fil du temps" Gérard Laillier que nous remercions pour son implication. Les objets ont été eux-mêmes complétés par une large collection de divers documents personnels confiés par des

Hénouvillais aux organisateurs. Point d'orgue de cette manifestation sans précédent, à côté des représentants de l'Association des Anciens Combattants, les enfants des écoles et les Sapeurs Pompiers de Saint-Martin-de-Boscherville sont venus rendre le 11 Novembre, au pied du Monument aux Morts, devant une foule qui n'a jamais été aussi nombreuse et compacte, un hommage recueilli et émouvant à tous les Hénouvillais « Morts pour la France ».





Afin que le réel succès de cette manifestation du souvenir ne sombre pas dans un oubli regrettable et pour rendre aussi un hommage aux Hénouvillais collectionneurs, un catalogue de l'exposition est en cours d'élaboration et devrait être prochainement publié.

Fait important en ces temps difficiles vécus par le pays tout entier, une manifestation telle que celle-ci est d'une haute valeur symbolique et morale car elle touche toutes les générations, surtout quand il s'agit de l'unité de la Nation et la défense de la Liberté et de la République. Ce dont on ne peut que se féliciter.



## Quatre noms de plus sur le monument aux morts

Pendant ses recherches dans les archives communales pour préparer l'exposition du Centenaire de la Guerre de 1914-1918, Hubert Hangard a découvert que le nom de 4 soldats hénouvillais manquent encore sur l'actuel Monument aux Morts implanté près de l'église.

Après vérification approfondie dans les Registres d'État-Civil en mairie, il s'est avéré que cette omission – dont la véritable raison nous est inconnue – est cependant bien réelle et que l'on se doit de la réparer.

Les noms des 4 soldats qui ont été reconnus « Morts pour la France » sont les suivants :

**Alexandre Cadinot** (06/01/1915)

**Gustave Lhermitte** (24/03/1915)

**Pierre Pigache** (23/06/1916)

**Georges Demeilliers** (16/04/1917)

Concernant l'un des 4 « oubliés », trois faits notoires sont à retenir : au moment de sa mobilisation, Gustave Lhermitte était instituteur à Hénouville et il a été décoré par la Nation. Une lettre officielle de l'ONAC adressée au maire de la commune le 19 septembre 2014 a confirmé que Gustave Lhermitte a été déclaré « Mort pour la France ».

Enfin, dernièrement, le hasard a permis à M. Jacques Damien de découvrir une médaille attribuée à ce soldat exemplaire, médaille que l'on conserve précieusement en mairie.

Un autre « oublié » - le soldat Georges Demeilliers - a aussi été décoré pour son courage : la Nation lui a décerné la Croix de Guerre et la Médaille de Bronze.

Afin d'éviter que le sacrifice suprême de ces 4 Hénouvillais ne sombre dans un oubli définitif, la municipalité a décidé que leur nom sera ajouté prochainement à ceux des 14 autres victimes déjà gravés sur le Monument aux Morts communal. Les élus souhaitent que les 4 nouveaux noms soient inscrits sur le monument pour le 8 mai 2015, date anniversaire des 70 ans de la victoire de la IIe Guerre Mondiale.

Ces quatre héros méritaient effectivement la reconnaissance officielle qui leur est maintenant due.

Hubert  
Hangard



# Carnet



## Naissances

VIGER Shaïna Chantal Colette Dominique  
 PICOT Capucine Amélie Sarah  
 DÉCHAMPS Marcus Adrien Michel  
 ARRIGHI LAURE Pierre Jean-Louis François  
 LELIEVRE Victor Patrice Jean  
 COLBOC Côme Edouard  
 MAURICE Malo Dominique François

18 Juin *Mont Saint Aignan*  
 20 Juin *Rouen*  
 1er Août *Rouen*  
 5 Août *Rouen*  
 4 Septembre *Mont Saint Aignan*  
 7 Octobre *Rouen*  
 13 Décembre *Rouen*



## Décès

ROUSSELLE Michel Albert  
 DUHAMEL Daniel Clément René  
 BARRÉ Pierre André Marcel

5 Septembre *Rouen*  
 6 Octobre *Bois-Guillaume*  
 10 Décembre *Rouen*

## Mariages

REITEL Christian Marcel Raymond et BEURAIN Danick Thérèse Yvonne 28 Juin  
 HEQUET Guillaume Christian Bernard et GIORDANO Daniela Josette Lucette 13 Septembre  
 ARRIGHI Frédéric Charles Auguste et LAURE Stéphane Valérie 8 Novembre

les prochains rendez-vous

## A vos agendas

Samedi 7 Février	APECHE : Carnaval des enfants
Samedi 14 Février	Projection : « Le jardin des Prés » à 15h, « Cap sur la Corse » à 17h et 20h30 (Salle Culturelle) de Jacques et Nadine DAMIEN
Dimanche 15 Février	Comité des Fêtes : Spectacle de magie (Salle Culturelle)
Dimanche 29 Mars	Comité des Fêtes : Vide grenier de printemps
Jeudi 2 Avril	Réunion publique MÉTROPOLE 13 h à 20h (Salle Polyvalente)
Dimanche 5 Avril	Comité des Fêtes : Chasse aux œufs + pot de l'amitié (Salle Culturelle)
Mardi 7 Avril	Théâtre école maternelle (Salle Polyvalente)
Vendredi 10 avril	Réunion publique organisée par la municipalité (Salle Polyvalente)
Vendredi 17 Avril	Compagnie Théâtrale (Salle Culturelle)
Vendredi 15 Mai	APECHE : Vente de fleurs à l'école
Jeudi 14 Mai	Concert de l'Orchestre Opus 76 (Salle Polyvalente)
Samedi 30 Mai	Comité des Fêtes : Soirée dansante
Samedi 27 Juin	Ecole maternelle spectacle (Salle Culturelle) Kermesse de l'école

## DEUX MARCHANDS INTERVIENNENT SUR NOTRE COMMUNE :



Tous les vendredis de 15h à 19h : un marchand de légumes, sur le parking de la mairie

Les mardis soirs à partir de 17h : « Doudou Pizza » sur le parking place Bethléem





## Débroussaillage du Chemin du Moulin

A la demande de la Municipalité, au cours de l'automne, l'équipe du Bateau de Brotonne (association d'insertion par le travail, soutenue par la CREA) a réouvert au passage des piétons et randonneurs la partie du chemin rural communal dit Chemin du Moulin qui était obstruée par le développement rapide des ronces, fougères-aigles et sureaux.

N'hésitez pas à l'emprunter lors de vos promenades (de la Grand-Rue à la Forêt de Roumare, au Nord du village), car c'est le piétinement du plus grand nombre qui assurera la pérennité de l'ouverture de ce chemin creux.



Bienvenue à notre nouvelle secrétaire M<sup>elle</sup> Emilie LEMIRE, 28 ans. Licence d'Administration Économique et sociale puis une licence professionnelle aux métiers de l'Administration Territoriale – option urbanisme. Elle a déjà une

expérience de 5 ans dans le monde des collectivités locales dans différents secteurs d'activités et sur ce poste en particulier. Avec Mme Maryline COTTARD que tous les Hénouvillais connaissent, elles travailleront en équipe pour servir le service public à Hénouville.

## Numéros d'urgence

Police	17
Pompiers	18
Samu	15
Appel d'urgence européen	112
Sos médecins	3624
Enfance maltraitée	0 800 05 41 41 ou 119
Croix rouge écoute	0 800 858 858
Samu Social	0800 306 306 ou 115
Allo communauté	0 800 021 021

Hénouville la lettre n°19 - Janvier 2015  
Directeur de la publication : Jacques DAMIEN  
Responsable communication : Annette CANDOTTO  
Réalisation : VEO Communication 02 35 07 58 26

## Permanences

**Monsieur le Maire et ses adjoints sont à votre disposition sur rendez-vous.**

Les horaires d'ouverture de la mairie au public sont :

lundi de 15H30 à 18H45  
mercredi de 9H30 à 11H30  
vendredi de 15H30 à 17H45

Contacts :

Tél : 02 35 32 02 07

Site : [www.henouville.fr](http://www.henouville.fr)

Mel : [mairie.henouville@wanadoo.fr](mailto:mairie.henouville@wanadoo.fr)

**Permanence de Monsieur Christophe BOUILLON, Député de Seine-Maritime :**

Vous pouvez contacter la permanence parlementaire de Monsieur BOUILLON au 02 32 23 57 89, ou consulter son site internet [www.christophebouillon.fr](http://www.christophebouillon.fr)

**Permanence de Madame Pierrette CANU  
Conseillère Générale du canton de Duclair :**

Adresse : Mairie

76480 Saint Pierre de Varengeville,

Téléphone : 02 35 37 52 46

# 2014 En images

